CONSEIL DE L'U.F.R. DROIT Séance du 03 décembre 2024 Délibération 48

Délibération

Objet : Avis du Conseil de l'U.F.R. Droit sur la fermeture de la Licence professionnelle Droit et gestion de copropriété et syndic à la fin de la présence année universitaire.

Sur le rapport du Directeur et du Responsable administratif et financier, le Conseil de l'U.F.R. Droit

DELIBERE

Article 1 : Le Conseil de l'U.F.R. Droit approuve la fermeture de la Licence professionnelle Droit et gestion de copropriété et syndic à la fin de la présence année universitaire.

Votants:

Christophe LACHIEZE (rang A), Anissa HACHEMI (rang A), Maxime TOURBE (rang A), Sophie MOLINIER (rang B), Agnès GAUTIER-AUDEBERT (rang B), Vincent TOMKIEWICZ (rang B), Edouard OURY (USAGER), Meltem DEMIR (USAGER), Exaucé MALUNDA (USAGER), Siheme CHDID (USAGER) Narjisse BOUKRAA (BIATSS), Martine THIERRY (BIATSS).

Dont Pouvoirs: 2

POUR: 12

CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

ABSENTS/EXCUSES: 3

La R.A.F. DE L'UFR droit Amina KALAFATE Le Directeur de l'U.F.R. Droit Benoit HABERT